

Les Canapés Solidaires

Qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?

Offrir un « canapé solidaire », c'est accueillir pendant quelques jours ou quelques semaines chez soi un jeune migrant, mineur ou une femme isolée en alternance avec d'autres familles.

- ➔ en mettant à sa disposition une chambre, éventuellement partagée entre deux personnes s'il y a plusieurs lits, et en lui fournissant draps, linge de toilette et de table.
- ➔ en lui donnant accès à une salle de bain, partagée ou non, avec les membres du foyer.
- ➔ en assurant le petit déjeuner et le dîner (pas forcément le repas de midi, sauf week end car l'Auberge sociale est fermée) ou en donnant accès à la cuisine ou à un coin aménagé pour préparer des repas.

Il peut parfois être nécessaire d'avancer certains frais, en particulier tickets ou carte de transport, petits achats, voire avance financière, pour lesquels une demande peut être faite auprès de l'association pour remboursement.

L'hébergeur fixe et explique les règles de vie à la maison, et notamment les horaires (repas, sorties, utilisation des pièces et équipements communs).

L'histoire du jeune est souvent très douloureuse, ne pas poser de questions intrusives.

Les jeunes en Canapés Solidaires se doivent d'assister aux activités de la Kalan. (lieu où l'on apprend).

Solidarité Migrants assure un suivi du dispositif « Canapés Solidaires » :

- dans la mesure du possible un membre de l'Association dénommé « accompagnant », est le référent du parcours de chaque jeune. (Cf fiche hébergement et accompagnement).

- l'équipe des Canapés est à la disposition des hébergeurs en cas de besoin.

- des responsables de l'association suivent particulièrement les questions liées à la santé et au statut juridique des mineurs.

Nous sommes à votre disposition pour répondre avec plus de détails à vos questions :

L'équipe des Canapés Solidaires de Solidarité Migrants La Rochelle

Yolande BAUDON : 06 03 45 24 13

Fabienne DUPUY : 06 63 39 47 60

Claudine VINET DEBAYLE : 07 71 02 96 11

Marie BELLAIS : 07 86 20 52 38

